Zeitschrift: ASMZ : Sicherheit Schweiz : Allgemeine schweizerische

Militärzeitschrift

Herausgeber: Schweizerische Offiziersgesellschaft

Band: 160 (1994)

Heft: 12

Artikel: Vous avez dit: "Zivilisierung"?

Autor: Zeller, Philippe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-63264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vous avez dit: «Zivilisierung»?

Depuis combien de temps répètet-on que «time is money»? Je l'ignore. J'observe toutefois que la leçon porte ses fruits!

En effet, un des fondements de la vie associative helvétique, en général, et du système militaire suisse en particulier, est en train de ... disparaître: le travail de milice!

Notre société est fondée sur l'esprit de milice. Or, si l'esprit reste, ou si on feint de le croire, les femmes et les hommes de milice font de plus en plus défaut.

L'esprit de milice repose sur le bénévolat. Mettre du temps à disposition pour que vivent les diverses et si riches communautés qui constituent le pays en est une des illustrations.

«Time is money»! Or le bénévolat ou l'esprit de milice, c'est tout le contraire. C'est mettre son temps, et souvent beaucoup de temps, pour bien peu d'argent.

A cet égard, notre système militaire demande beaucoup de temps à ceux qui n'ont ni l'envie ni les moyens d'y échapper. A celles et ceux qui à titre volontaire ou selon le principe de l'astreinte accomplissent du service militaire, l'Etat demande donc des sacrifices financiers.

La réduction des effectifs de l'armée et des jours de service à effectuer jusqu'à la libération des obligations militaires auraient pu être l'occasion de diminuer les sacrifices financiers demandés aux militaires. Car il y a des injustices à éliminer. Ainsi, comme le constate la rédaction d'une information du DMF du 2e semestre 1994, les militaires au chômage touchent moins d'argent

pendant leur service militaire qu'en «allant timbrer».

En outre, celui qui devrait accomplir un service d'avancement, en particulier les indépendants – agriculteurs, certains médecins et avocats, chefs d'entreprise non salariés – y renonce trop souvent parce que les sacrifices financiers sont trop élevés et ne sont pas compensés par les dispositions de la loi fédérale sur le régime des allocations pour perte de gain en faveur des personnes servant dans l'armée et dans la protection civile (LAPG).

Le Chef du DMF a présenté diverses propositions en vue de la 6° révision de cette loi, en particulier une hausse générale des taux et de leur adaptation au renchérissement. Or, toujours selon la source citée plus haut, l'Office fédéral des assurances sociales est en principe disposé à réviser cette loi avant 1995 (!) mais précise... que la révision de l'AVS et de l'AI est plus urgente.

Il y a certes plusieurs explications à la diminution, voire à la disparition de l'esprit de milice. L'une d'entre elles pourrait être les efforts de banalisation (Zivilisierung) de la chose militaire. La disparition progressive d'expressions consacrées en est une. En Suisse alémanique, il n'y a déjà plus de militaires; il ne reste que des membres de l'armée - Angehörige der Armee -! En Suisse romande. deux cantons ont rayé de leur appellation départementale le terme «militaire» - Jura et Neuchâtel -. La Commission de défense militaire a été provisoirement transformée en «Organe de direction» (Geschäfts-



Divisionnaire Philippe Zeller, Président de l'Association de la «Revue Militaire Suisse»

leitung) et, à terme, on peut déjà parier que le DMF s'appellera ... autrement un jour!

Mais la banalisation prend parfois des aspects plus pernicieux. La disparition des insignes de grade sur certaines coiffures, la suppression des insignes d'incorporation des compagnies, l'abolition des numéros des corps de troupe, l'usage de «monsieur» en lieu et place du grade et le port de pièces d'équipement individuels non-réglementaires en sont des exemples!

Or, à la veille de la mise en œuvre d'«Armée 95», il serait temps de se souvenir que le service militaire ne peut être comparé à aucun service public. Il serait temps de se souvenir que l'Armée n'est pas une entreprise comme les autres.

A vouloir banaliser, on prépare sans le dire – car on ne peut imaginer que les conséquences de la banalisation n'aient pas été étudiées sérieusement – la fin de l'armée de milice et la naissance, à terme, d'une espèce de garde nationale.

Le service militaire ne devient-il pas une tâche qui fait tache dans le paysage écologique, égoïste et revendicateur d'aujourd'hui?

Aurait-on oublié que c'est pour la Liberté, et aussi pour la nôtre, qu'en juin et août 1944, des milliers de femmes et d'hommes, toutes et tous combattants de systèmes militaires non banalisés, sont venus mourir sur les plages de Normandie et de Provence?